

MP3.com et l'édition musicale américaine trouvent un terrain d'entente

Le site américain MP3.com et l'Association nationale des éditeurs de musique (NMPA), représentant l'industrie musicale américaine ont signé, le 18 octobre dernier, un accord de licence pendant que Napster continue à s'expliquer devant les tribunaux. Cet arrangement permet à MP3.com, l'un des principaux fournisseurs de musique en ligne, contre le versement de 30 M \$ sur trois ans, d'utiliser plus d'un million de titres pour certains services qui permettent l'écoute, par le réseau internet, de CD que les internautes auront acquis au préalable et signalés à MP3. Cet accord devra être ratifié individuellement par les adhérents au NMPA, qui défend les intérêts de 25 000 éditeurs musicaux américains.